



Ma femme possède seulement un titre de séjour et je veux divorcé

Par **willo**, le **11/05/2012** à **16:38**

Bonjour, rnNous sommes mariés depuis 12 ans, actuellement nos relations sont vraiment tendues. Elle est de nationalité éthiopienne et possède un titre de séjour, les disputes très régulières pour ne pas dire tous les jours, de plus elle boit (rien pour arranger).rnJe suis à bout, nous avons 3 enfants dont une que j'ai reconnu à mon nom, nous sommes propriétaire, je me suis installé à mon compte, elle a un CDI. Par contre elle ne sait ni lire ni écrire, elle préférerait trouvée du travail.rnMême les enfants en on marre, parfois pour que les choses se calme, comme hier soir, je prends la voiture et je reviens 2 heures après. Je n'aime pas partir en laissant les enfants dans le doute, mais pour que l'ambiance se calme je me sens obligé d'agir ainsi.rn Ou parfois c'est elle qui prend sa voiturette mais là soi elle revient à des heures pas possible bien allumée, soi je vais la cherchée dans un fossé. Son problème est l'alcool, c'est simple les invitations du genre anniversaire, mariage ou autre nous rendent mal à l'aise car tout peut arriver, il suffit d'un ou 2 verres et voilà, beaucoup d'amis ne viennent plus de ce fait, en plus qu'elle a un tempérament nerveux cela n' arrange pas les choses. rnrnVoilà ma question est que si l'on divorce, que se passe t-il pour les enfants, la maison, mon entreprise et pour elle.rnrnMerci d'avance pour vos réponses.